

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE**

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION PERIGOURDINE
1 bd Lakanal – BP 9033
24019 - PERIGUEUX**

DD094-2011

DELIBERATION

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Nombre de membres du conseil
en exercice : 50
Présents : 33
Votants : 43
Dont 10 pouvoirs

Date de convocation du Conseil de la
Communauté d'Agglomération
Le 20 juin 2011

Le 27 juin 2011

Le CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de
Monsieur Claude BÉRIT-DÉBAT

**OBJET : CONVENTION AVEC LE CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE SUR LA
CONFIDENTIALITE DES DONNEES RELATIVES A L'IMPLANTATION DES INFRASTRUCTURES
DE BOUCLE LOCALE DE FRANCE TELECOM**

M. BERIT-DEBAT, Président

Mmes BELOMBO, SIMEON, ROUGIER, TYTGAT, DECABRAS-MATA, PLAN.

MM. LE MAO, FAYOLAS, LECOMTE, FRESSINGEAS, TESTUT, DAUGIERAS, BARBARY, CORTEZ, DASSEUX,
PEYROUNY, ROCHE, GEOFFROY, RIGAUD, CHASTENET, LARENAUDIE, ROY, BELLOTEAU, BOURGEOIS,
DUPUY, GERAUD, MINGASSON, MOUTTAWAKKIL, NASSEYS, COLBAC, GEORGIADIS, THOMAS.

ABSENTS :

Mmes DE PISCHOF, BOUSSARIE, DOAT, LABAILS, MARCHAND, MOULENES, NOUGUEZ, PATRIAT.

MM. LE PAPE, ROUSSARIE, LE ROUZIC, MOYRAND, CORNET, DOSSET, LE VACON, MATHIVET, MATELAT.

POUVOIRS :

Mme DE PISCHOF	pouvoir à	M. TESTUT
Mme DOAT	pouvoir à	Mme GERAUD
Mme LABAILS	pouvoir à	M. DUPUY
Mme MARCHAND	pouvoir à	Mme BOURGEOIS
Mme MOULENES	pouvoir à	Mme TYTGAT
Mme PATRIAT	pouvoir à	M. RIGAUD
M. ROUSSARIE	pouvoir à	M. BARBARY
M. MOYRAND	pouvoir à	M. BERIT-DEBAT
M. CORNET	pouvoir à	M. MINGASSON
M. MATHIVET	pouvoir à	M. GEORGIADIS

DD094-2011

**OBJET : CONVENTION AVEC LE CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE SUR LA
CONFIDENTIALITE DES DONNEES RELATIVES A L'IMPLANTATION DES INFRASTRUCTURES
DE BOUCLE LOCALE DE FRANCE TELECOM**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que le Conseil Régional d'Aquitaine a acquis les plans et des données détaillées du réseau de France Télécom. Il serait prêt à nous les transmettre sous réserve de signer une convention d'engagement de confidentialité, imposée par France Telecom.

Considérant que dans le cadre du plan de développement du haut-débit par la CAP, et de résorption des zones blanches, il apparaît intéressant d'en bénéficier.

- La CAP bénéficierait
 - D'informations sur les infrastructures de la boucle locale de France Télécom sous forme de données numériques vectorielles géolocalisées pouvant être reprises dans des systèmes d'information géographique
- La CAP s'engage
 - à garder strictement confidentielles les informations qui lui seront remises par la Région Aquitaine, notamment aux autres opérateurs de télécom

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :**

- d'approuver la signature de la Conventions d'engagement à mettre en place des mesures de protection de la sécurité et de la confidentialité des données relatives à l'implantation des infrastructures de boucle locale de France Telecom, entre la collectivité (CAP) et le Conseil Régional d'Aquitaine
- d'autoriser le président à signer cette convention et tous les documents afférents

Délibération votée à l'unanimité

**Délibération publiée le
Délibération certifiée exécutoire
à compter du**

**Pour extrait conforme,
Périgueux, le**

**Le Président
Claude BERIT-DEBAT**